

© creative

Comment lutter contre la D.C.A?



La D.C.A. Une maladie grave qui frappe de nombreux photographes : La « **D**éclenchite**C**hronique **A**igüe ». L'avantage du numérique, c'est qu'il est possible de prendre plein de photos pour un prix modique. On a même des appareils qui maintenant "prennent les photos avant même que vous ayez déclenché". Si si. Ça existe. Une grande partie des possesseurs d'appareil photo numériques sont donc atteints de la « Déclenchite Chronique Aigüe »... Mais rassurez-vous : comme toute maladie, elle se soigne. Alors, commençons par analyser cette maladie

Les symptômes

Crise de déclenchite. 200 photos du petit dernier faites en 10 minutes. La raison ? Il tient pour la première fois sa petite cuillère en badigeonnant de mousse au chocolat toute la cuisine sans oublier sa figure et celle de votre conjoint. Et en plus, ça vous fait rire.

Appareil systématiquement en mode rafale. Ben oui, si vous vous êtes payé un appareil avec un mode rafale à 10 images / secondes, c'est pour l'utiliser, non ? Comment cela, "ça ne sert à rien sur un sujet statique" ? Ah bon...

Les complications.

Ma carte mémoire est déjà pleine. Zut, j'ai oublié d'en emporter une autre. Dommage : le plus intéressant allait venir... *Vous venez de perdre de bons souvenirs de vacances.*

Ma batterie est déjà vide. Zut, j'ai oublié d'en emporter une autre. Dommage... pour prendre la photo de ma femme devant le Colisée (comme je lui avais promis). *Ça, ça va vous coûter un cadeau pour vous faire pardonner* (vision un peu machiste, je sais, pardon mesdames...,-)!

« Dis chérie!? Les plombs ont encore sauté! Je crois qu'il va falloir augmenter notre abonnement à EDF: 12 Kilowatts ça suffit plus avec les cinq nouveaux ordis et tous ces disques dûrs à alimenter pour y stocker nos photos. » Ça va vous coutez un bras...

« Attendez ! On va vous montrer nos dernières vacances. Je n'ai pas eu le temps de trier, ce n'est pas grave hein ? Y'en a que 8.796.... Tout le monde est prêt ? » **Vous venez de perdre des amis...**





creative

« Et zut, mon disque dur externe a brûlé! — Tu n'avais pas de sauvegarde? — Ben, heu... non : sauvegarder 450.000 photos, t'aurais voulu que je fasse comment? » Là il va falloir expliquer à votre conjoint(e) que les photos du baptême du petit dernier étaient dans le lot. Bonne chance!;)

Vous l'aurez compris, on peut classer les complications en deux catégories principales. 1/ Ça prend de la place. 2 / Ça prend du temps. Ensuite il en découle plein d'autres petits désagréments. Par exemple, comme ça prend du temps, ça allonge les sauvegardes. Comme ça prend de la place, ça vous coûte cher en supports, vous ne retrouvez jamais la bonne photo, etc.

Les remèdes

Le seul vrai remède c'est de n'appuyer QUE lorsque la photo est bonne. C'est évidemment **LA** solution. Mais le chemin est long entre le jeune Padawan et le Grand Maitre Jedi! En attendant cet état de nirvana photographique ultime, une seule solution: EF-FA-CER.

Je vous propose donc une série de petits trucs pour vous aider à effacer vos photos. Car il faut se rendre à l'évidence : vos photos ne sont pas toutes des œuvres d'art ! Et à moins d'avoir de très *très* bons amis, une séance photo de plus de 10 minutes commence à les barber. C'est d'ailleurs pareil avec un album photo (faites l'expérience : confiez un album à un de vos amis... 10 minutes après il l'aura refermé). Bref, si le numérique permet de faire de nombreuses photos, il ne faut garder QUE les meilleures.

Pourquoi gardez-vous autant de versions de la « presque » même photo. ?

Vous venez de baptiser le petit dernier (ou d'acquérir un chiot "a-do-ra-ble")... et vous avez 874 photos de l'événement. Que faut-il garder ? La solution de facilité, c'est évidemment de garder tout... sous prétexte que "on pourra toujours tout retrouver plus tard". Vraiment ? Nan Nan. Croyez-moi, ce n'est pas en faisant comme cela que vous irez vers la guérison.

Lorsque l'on photographie un événement, il y a différentes phases (pour un baptême par exemple, il y a devant l'église, à l'intérieur, à la sortie, l'apéro, le repas, la soirée, etc.). Il y a aussi différents protagonistes (le bébé, les parents, la marraine, le parrain, Tata Jacqueline, etc..). Vous devez donc, c'est vrai, garder AU MOINS UNE photo de chaque protagoniste et de chaque phase de l'événement. Problème : Si vous êtes atteint de DCA, vous aurez au moins 30 photos de la maman et / ou du papa en train de tenir le bébé — lequel généralement pleure avant ou pendant que monsieur le curé lui passe un léger filet d'eau glacée sur le crâne. Mais pourquoi 30 ? Les 30 sont intéressantes ? Vous êtes sûr(e) qu'il y a VRAIMENT une particularité UNIQUE ET SINGULIÈRE à conserver ABSOLUMENT... sur chacune de ces 30 photos ? La plupart du temps non!





© creative commons

Le truc : Il faut donc dans un premier temps CHOISIR les 10 MEILLEURES, puis ensuite les 5, puis ensuite les 3... Je vous entends déjà « Comment ?! On va effacer 27 photos sur 30 ? ». La réponse est **OUI !!** (Et même... Oui-Oui ;-) !)

Revenons à cet autre exemple : le petit dernier qui essaye de manger pour la première fois tout seul avec sa cuillère. Un classique. Vous êtes tellement fier(e) que vous faites 10 photos le lundi, puis 15 le mardi, puis 10 le mercredi, etc. . Elles sont sûrement toutes drôles mais... Mais vous allez faire à peu près LES MÊMES la semaine prochaine. Dès lors, pourquoi les garder toutes ? Ne gardez QUE celles que vous préférez ; par exemple, les plus drôles, ou les plus touchantes...

Pourquoi garder des photos loupées ?

Mais c'est quoi une photo loupée ? Ça peut être une photo floue, une photo dans laquelle un élément perturbateur prend trop d'importance, une photo qui ne correspond pas à "ce que vouliez prendre", une photo qui ne met pas en valeur le sujet. Quelques exemples...



La photo Floue

Comme elle est mignonne, cette petite fille sur son manège! Mignone, oui... mais floue. Sincèrement, vous pensez que c'est là l'unique fois où vous pourrez faire une photo de votre fille au manège? Evidemment non : vous aurez plein d'autres occasions.

Ok Ok, je sais : c'est difficile à effacer... une photo de son enfant. Mais croyez-moi, c'est pour votre bien! Et si vous n'y arrivez pas du premier coup, réessayez un peu plus tard.

Il est sain de repasser en revue de temps en temps toutes ses photos. Car généralement, dès le deuxième passage, on se dit : « Mais pourquoi j'ai gardé cette photo, moi ?! Elle est floue! Allez zou, j'efface! »





creative commons

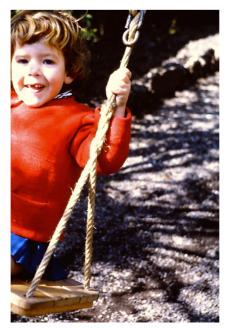
La photo mal cadrée

Comme elle est mimi cette petite fille sur sa balançoire... Une bouille adorable, non? Et en plus elle vous sourit... La photo du siècle! Heu....Vraiment?

Cette photo est mal cadrée. Comme votre appareil met un "certain" temps entre votre appui sur le déclencheur et la prise réelle de la photo, vous avez pris la photo trop tard.

Là encore, à moins que vous soyez sûr(e) de plus jamais revoir cette adorable petite fille, il faut effacer la photo... et en refaire une. Soit tout-de-suite (le formidable avantage du numérique, c'est que vous pouvez contrôler TOUT-DE-SUITE votre photo sur l'écran arrière... Servez-vous en !).

Soit... lorsque vous retournerez à la balançoire!



Le sujet n'est pas mis en valeur

Lorsque l'on fait le portrait de quelqu'un, et à moins que cela soit pour une photo rigolote, on essaye de mettre le sujet en valeur. Et là, franchement, vous trouvez que cette jeune femme est "en valeur"?

Moi pas. Elle a la bouche fermée, les yeux fermés. Cela ne la met pas en valeur. (Au passage, un truc: ne prenez jamais de photos de quelqu'un en train de parler. Car les expressions du visage, quoique furtives, sont alors souvent peu avantageuses pour le modèle).

Et... il n'y a rien qui vous choque dans le fond ? Pensez-vous qu'un fond constitué d'un d'un micro-onde mette en valeur un sujet ? (En plus, il est ici très net... Voir l'article "Comment détacher le fond")

Donc, là encore, et à moins que cette photo soit votre seul souvenir de ce sujet, pourquoi vouloir la garder ? Aller hop... poubelle ! En plus, je suis certain que la personne en question vous en saura gré ! ;-)...





creative commons

Le traitement anti-DCA à long terme

Avant le numérique, la « Déclenchite Chronique Aigüe » était beaucoup plus rare car faire une photo avait un côté plus artisanal... et la pellicule coûtait cher ! En plus il y avait toujours le délai de développement-tirage et la surprise, bonne ou mauvaise, quand on allait chercher les photos chez le photographe. Ce n'est en effet qu'à ce moment qu'on découvrait si les photos étaient loupées ou réussies.

Aujourd'hui il n'y a plus d'excuse. L'écran arrière de tous les appareils peut vous donner en quelques secondes un rendu de la photo assez fidèle pour savoir si la photo est loupée ou pas. Si elle est loupée, effacez-la tout de suite et reprenez-en une autre. Vous pouvez : c'est "gratuit"...

Ensuite, vous ne progresserez qu'en vous rendant compte que vos photos peuvent être améliorées; et lorsque vous aurez pris conscience de cela, vous commencerez à les effacer. L'effacement de ses photos est la première étape de la guérison de la "DCA"... et de l'amélioration. C'est le début de l'auto-critique. Plus tard, lorsque vous aurez atteint le niveau 2 du jeu, vous ferez même cette autocritique AVANT de déclencher et... vous ne prendrez même pas cette "future photo ratée".

Attention, il ne faut pas devenir un extrémiste de l'effacement. Si une photo vous rappelle un bon souvenir, surtout gardez-la... même si elle n'est pas techniquement irréprochable. La photographie pour un amateur doit rester un plaisir. Et une bonne photo n'est pas forcément la plus techniquement réussie. Le plus important c'est qu'une émotion passe...

Mais si vous n'effacez pas vos mauvaises photos, vous risquez très rapidement de vous faire déborder par le nombre et... Et la photo ne sera plus pour vous un plaisir mais une contrainte.

Conclusion

Je rencontre trop de gens qui ne tirent pas ou plus de plaisir de leurs photos. Ils mitraillent, ils remplissent des cartes mémoires, des disques durs puis, finalement, comme ils n'arrivent plus à classer leurs photos ou même qu'ils oublient de les sauvegarder, ils perdent tous leurs souvenirs.

J'ai déjà vu une personne effacer une carte mémoire simplement parce que l'appareil le lui avait demandé (« Votre carte mémoire est pleine voulez-vous l'effacer ? »). Malheureusement il a répondu oui, pensant que sa femme avait déjà déchargé la carte sur l'ordinateur...

J'ai vu une autre personne dont le disque dur avait cramé. Il s'était marié 2 mois avant, suivi par une magnifique lune de miel mais... Mais il n'avait pas encore fait l'album photo papier car " trop de photos à trier". Vous imaginez l'état de la personne...

J'en ai vu aussi arrêter de prendre des photos... simplement parce qu'ils prenaient trop de photos et qu'ils ne savaient plus quoi en faire. Alors qu'il aurait peut-être suffi qu'ils en prennent... MOINS.





© creative

Au fait, vous vous demandez peut être pourquoi j'ai écrit cet article. Eh bien, vous n'allez pas le croire mais il se trouve je suis MOI-MÊME atteint de DCA, et à un stade assez avancé! Eh oui... Cela ne fait en effet pas si longtemps que je pratique la photo sérieusement et, comme je ne suis pas encore super confiant dans ma technique, je double, triple, voire quadruple la même photo! Je fais encore une tonne d'erreurs de débutant.

Mais je me soigne. J'ai été capable de faire 600 photos en un week end à Prague... mais n'en ai finalement gardé que 200. 1300 photos en 4 jours à Tokyo et à Kyoto ? Il ne m'en reste que 310. Et encore aujourd'hui, quand je me promène à travers ces souvenirs, j'en efface encore souvent (car mon exigence monte, mon regard s'affûte et... je vois mieux mes erreurs !).

Sur mes 22.569 photos prises en 2011, j'en ai gardé 3.874. J'en ai donc effacé... 83%. Et grâce à cet effort, lorsque ma famille me demande aujourd'hui les photos de Noël ou de tel voyage, je les retrouve facilement et peux leur concocter en quelques minutes une petite séance (jamais plus de 10 minutes!) avec les meilleures images... Tout le monde est content. Et... rien que cela suffit à mon plaisir ;)...!

Tous les Tux viennent du site http://tux.crystalxp.net/





Licence d'utilisation des Articles



Les Articles

Les articles de http://www.ouiouiphoto.fr/ (incluant le glossaire et les photos d'illustration des articles) sont mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation
Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 3.0 non transposé. Fondé(e) sur une œuvre à http://www.ouiouiphoto.fr/. Les autorisations au-delà du champ de cette licence peuvent être obtenues à http://www.ouiouiphoto.fr/. Les autorisations au-delà du champ de cette licence peuvent être obtenues à http://www.ouiouiphoto.fr/. Les autorisations au-delà du champ de cette licence peuvent être obtenues à http://www.ouiouiphoto.fr/. Les autorisations au-delà du champ de cette licence peuvent être obtenues à http://www.ouiouiphoto.fr/. Les autorisations au-delà du champ de cette licence peuvent être obtenues à http://www.ouiouiphoto.fr/. Les autorisations au-delà du champ de cette licence peuvent être obtenues à http://www.ouiouiphoto.fr/. Les autorisations au-delà du champ de cette licence peuvent être obtenues à http://www.ouiouiphoto.fr/. Les autorisations au-delà du champ de cette licence peuvent être obtenues à http://www.ouiouiphoto.fr/. Les autorisations au-delà du champ de cette licence peuvent être obtenues à http://www.ouiouiphoto.fr/. Les autorisations au-delà du champ de cette licence peuvent être obtenues à http://www.ouiouiphoto.fr/.

Cela veut dire que

- 1) Lorsque vous utiliserez un article complet ou une partie d'un article vous devrez citer le site www.ouiouiphoto.fr et utiliser le logo du site que vous trouverez ici <u>OuiOuiPhotoLogo</u>. Si vous utilisez un article complet ou une partie d'un article dans un document électronique permettant les liens (Page web, document PDF, etc) la citation du site devra pointer vers le site.
- 2) L'exploitation commerciale d'un article complet ou d'une partie d'un article est interdite.
- 3) Si vous modifiez un article complet ou une partie d'un article vous devrez le mettre à disposition de la communauté sous les mêmes conditions de licence

NB: les photos des galeries du site www.ouiouiphoto.fr ne suivent pas ce modèle de licence et ne sont pas libre de droit. C'est expliqué a cette adresse http://www.ouiouiphoto.fr/Licence.html

